

LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

Objectifs pédagogiques :

Comprendre la cadre réglementaire des obligations de l'employeur.

Identifier les obligations en matière de droit du travail, santé et sécurité.

Savoir mettre en place les dispositifs de conformité et de prévention des risques juridiques.

FORMATION
SUR LES
OBLIGATIONS
DE L'EMPLOYEUR



LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

Programme de la formation

➤ **Module 1 : les obligations avant l'embauche**

Détermination convention collective :
Concordance Code NAF/CCN

3 h

350€^{HT}

Documents contractuels liés à l'embauche :

DPAE
Contrat de travail
Période d'essai
Statut du salarié
Droits à congés payés, etc...

Adhésion mutuelle et prévoyance

Adhésion médecine du travail

Objectif pédagogique :

Identifier les différentes obligations avant l'embauche d'un salarié.

Cas pratique : calculer la période d'essai

➤ **Module 2 : les obligations d'affichage**

Panneau d'affichage obligatoire

La convention collective

CSE et syndicats

La règle de départ de congés

Plan d'évacuation et consignes de sécurité.

Objectif pédagogique :



Comprendre les obligations en matière d'affichage.
Connaître et respecter l'affichage obligatoire.

PUBLIC

- Responsable paie
- Gestionnaire de paie
- Collaborateurs comptables
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap

PRÉREQUIS

- Savoir naviguer sur internet
- Maîtriser les fondamentaux de la paie
- Disposer d'une expérience en gestion de la paie
- Disposer d'une caméra et d'un micro.

DUREE

3 heures

TARIF

350€ HT

LIEU

Distanciel

LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

➤ Module 3 : conditions de travail, santé et sécurité

DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels).

Visites médicales obligatoires (visite d'information et de prévention) dans les 3 mois.

Équipements de protection si nécessaire.

Objectif pédagogique :



Connaître et comprendre les enjeux de la sécurité et de la santé au travail.

Cas pratique : QCM sur les conditions de travail, santé et sécurité

➤ Module 4 : les obligations de la sortie du salarié

Identifier le motif de sortie et récupérer les justificatifs

Documents de fin de contrat :

certificat de travail
reçu pour solde de tout compte
l'attestation France Travail
la portabilité

Objectif pédagogique :



Savoir établir les documents de sortie

Cas pratique : notifier les droits à la portabilité d'un salarié.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Moyens pédagogiques

Présentation du contexte légal et réglementaire
L'ensemble des supports seront envoyés par mail au début de la formation
Exercices et cas pratiques
Échange entre le formateur et l'apprenant en visioconférence.

Moyen techniques

La formation se déroule en visioconférence.
Le matériel nécessaire pour suivre la formation :
Un ordinateur + téléphone
Disposer d'une connexion internet correcte
Disposer d'une adresse mail
Avoir une webcam et hautparleur en état de fonctionnement

Moyen d'encadrement

Le responsable pédagogique et technique est également le formateur de la formation.
Le formateur bénéficie de plusieurs années d'expérience dans la paie et également sur le logiciel SILAE.

L'ensemble des moyens d'encadrement respecte les exigences qualité de la formation professionnelle.

Suivi, Évaluation et Satisfaction.

Avant la formation

Un questionnaire d'analyse des besoins permet l'adaptation et l'individualisation du parcours en tenant compte notamment des situations de handicap.

A l'entrée en formation

Un questionnaire de positionnement sera envoyé par email à l'apprenant ou son responsable afin d'évaluer ses connaissances vis-à-vis du métier de la paie et ainsi adapter la formation.

En cours de formation

Des exercices, des mises en situation des stagiaires permettent le suivi pédagogique et l'évaluation de l'acquisition des compétences.

En fin de formation

Un QCM final à la fin de la formation sera envoyé par email afin d'évaluer les acquis en fin de formation.

Une attestation de fin de formation est délivrée aux stagiaires.



Bruno Quinquis
Expert paie et logiciel Silae



Pauline Peronnet
Expert paie et droit social

Accessibilités pour les personnes en situation de handicap

Vous êtes une personne en situation de handicap ?

Nous mobilisons les expertises, outils et réseaux nécessaires pour nous aider à accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap.

Téléchargez dès maintenant la liste des partenaires du territoire AURA qui interviennent sur le champ du handicap auprès de toutes les personnes et que nous pourrons solliciter pour nous accompagner dans cette démarche.

https://www.agefiph.fr/nouvelle-aquitaine	14 bd Chasseigne 86000 POITIERS 0800 11 10 09
https://www.capemploi-79.com/	451 Av. de paris 79000 Niort 05.49.79.99.77
https://www.mdph.fr/	68 rue Alsace Lorraine 79000 Niort 05.49.04.41.30
https://www.handicap-info.fr/	15 bis rue du Comte de la Suze 90000 BELFORT contact@handicap-info.fr
www.fiphfp.fr	https://www.fiphfp.fr/form/directory-contact-form/?contact=3954
https://crfh-handicap.fr/	Liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
http://www.dianostic-handicap.fr	Diagnostic Handicap – André RICCI 7, chemin de la Ferme 90850 Essert Tél : 03.84.28.47.71 contact@diagnostic-handicap.fr

Chaque région définit et met en œuvre un Programme Régional d'Accès à la Formation et la Qualification des Personnes Handicapées (PRAFQPH) en concertation avec l'ETAT, le service public de l'emploi, l'AGEFIPH (Association pour la Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées), le FIPHFP (Fonds pour l'insertion professionnelle des Personnes Handicapées), les organismes de protection sociales, les partenaires sociaux et associations représentatives des personnes handicapées.